



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Campagne Retraite](#) > Enjeux de la réforme de la retraite

La Polynésie française offre deux régimes de retraite obligatoire fondés sur le principe de la répartition : la retraite de tranche A dit « retraite de base » créé en 1968 et la retraite de tranche B mis en place en 1995.

Après 43 ans d'existence, ce système de retraite, très favorable, qui assure un revenu de remplacement à hauteur de 70 % du dernier salaire d'activité, souffre aujourd'hui de difficultés structurelles d'équilibre dans les financements et dans les prestations servies.

Sommaire

Par conséquent, afin de pérenniser et de garantir la viabilité de notre système de retraite par répartition, la *CPS* doit accompagner les mutations démographiques et anticiper les difficultés de l'emploi local susceptibles de menacer sa pérennité.

D'un point de vue social

La réforme, c'est assurer une viabilité de notre système de retraite par répartition pour les générations futures. Au final, un objectif de solidarité intergénérationnelle.

D'un point de vue démographique

Deux principales évolutions : l'allongement de la durée de vie induit une augmentation de la durée de versement des pensions ; le vieillissement de la population entraîne un accroissement du nombre de personnes âgées à prendre en charge, dont les retraites sont supportées par un nombre d'actifs qui se réduit.

Autrement dit, un double déséquilibre démographique, entre la durée d'allocation et celle de cotisation, et entre le nombre de retraités et d'actifs.

D'un point de vue financier

Depuis 2008, les financements sont devenus insuffisants pour faire face aux dépenses et aux besoins des assurés. Elément essentiel, l'assurance vieillesse constitue le deuxième poste de dépense après la santé, soit 28,3 % des dépenses totales de la Protection Sociale Généralisée (*PSG*).

Bien plus encore, le déficit structurel abyssal de la branche Santé, de plus de 15 milliards Fcfp cumulé à la fin de l'exercice 2010, impacte gravement les réserves de la retraite alors que les ressources disponibles (impôts, cotisations) s'amenuisent mécaniquement, conséquence de la crise économique et sociale actuelle.

Quelques chiffres clés

Espérance de vie

En 1968 : 57,5 ans pour les hommes et 61,2 ans pour les femmes
En 2008 : 73 ans pour les hommes et 78,2 pour les femmes
En 2009 : 74,4 ans pour les hommes et 78,5 pour les femmes
Le gain de l'espérance de vie de 1968 à nos jours est de 17,05 années.

Le vieillissement démographique de la population

En 2027 : 1 Polynésien sur 6 aura plus de 60 ans, soit 55 000 personnes contre
En 2010 : 1 sur 10 (actuellement)
En 1998 : 1 sur 20

La population active

En 2027 : 2,2 actifs âgés de 20 à 59 ans
En 2007: 4,5 actifs

Le ratio démographique

En 2014 : 2 cotisants pour 1 retraité
En 2008 : 3,2 cotisants pour 1 retraité
En 1995 : 5,6 cotisants pour 1 retraité

Documents reliés

[Mieux comprendre la retraite](#)
[Spécial 40 ans du régime de retraite](#)

Thème:

[Retraite](#)

URL source (modified on 05/05/2015 - 13:56): <http://www.cps.pf/la-cps-et-la-psg/chiffres/statistiques/enjeux-de-la-reforme-de-la-retraite>